

# Optez pour un engrais naturel à 100%

Les engrais chimiques ou de synthèse comblent rapidement les besoins nutritifs des plantes et perturbent l'écosystème sol/plante, contrairement aux engrais naturels d'origine animale, végétale et minérale, qui dynamisent cet écosystème.

L'utilisation répétée et exclusive des engrais chimiques acidifie et augmente la salinité du sol, favorise la production de chaume, affaiblit et rend la pelouse plus sensible aux attaques des insectes et des maladies, aussi elle oblige à tondre plus souvent et pollue nos cours d'eau.

Un engrais naturel à 100% se compose de poudre d'os, de farine de plumes, d'algue marine, de gluten de maïs, d'émulsion de poisson, etc. Appliqué tôt au printemps, le gluten de maïs empêche la germination de certaines plantes.

Ces types d'engrais stimulent l'activité microbienne et diminuent ainsi les risques d'une accumulation excessive de chaume (plus de 1,5 à 2 cm d'épaisseur).

Cette couche (chaume) de débris organiques non décomposés qui se forme à la surface du sol entre les brins de gazon constitue un bon abri pour certains insectes indésirables, et empêche l'eau et l'air de pénétrer facilement le sol.

Le contenu en azote, en phosphore et en potassium, trois éléments essentiels à la croissance et au développement des plantes, est indiqué en pourcentage sur les emballages d'engrais (N-P-K). Les pourcentages présents dans les engrais naturels à 100% dépassent rarement 10%.

Contrairement à la croyance, le gazon coupé et laissé au sol après la tonte ne favorise pas la production de chaume et n'empêche pas l'air et l'eau d'atteindre les racines.

Les rognures de gazon stimulent les organismes du sol en les nourrissant. Ceux-ci les décomposent rapidement, ce qui fournira environ 30 % des besoins en engrais à la pelouse.

Si vous ne voulez fertiliser qu'une seule fois par année, il est préférable de le faire à l'automne, mais une 2e fertilisation printanière est conseillée pour aider votre pelouse à mieux résister aux canicules et aux invasions d'insectes et de maladies.

*Textes tirés d'un feuillet du Ministère de l'environnement du Québec ' Éviter les pesticides ...2004'. Et de la trousse " Sans pesticides...naturellement ", de CAP 2000.*

15 mai 2006

